



Province de Québec

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

ÉCOLE SECONDAIRE DE LA RENCONTRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école École secondaire de la Rencontre tenue le 6 octobre 2025, à 18 h 30, au local 273.

Sont présents mesdames et messieurs, membres du conseil d'établissement :

Représentants des parents :

Stéphanie Fortin
Rodolphe Marshall Petralia
Andréanne Richard
Anis Saadaoui (Absent)
Maude St-Pierre

Représentants du personnel enseignant :

Denis Bois
Valérie Dupont
Isabelle Moreau

Représentants du personnel professionnel :

Johanne Fournier

Représentants du personnel de soutien :

Nathalie Moreau

Représentants des élèves :

Delphine Boucher (Absent)
Élodie Chouinard
Thalee Gaulin (Absent)

Représentant de la communauté :

Est également présent(e) :

Mathieu Pelletier

1.- VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté le quorum, monsieur Mathieu Pelletier, président(e), procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.

2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-2526-001

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Moreau et APPUYÉ par madame Valérie Dupont et RÉSOLU à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point 22.1 du présent procès-verbal.

3.- ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 26 MAI 2025

CE-2526-002

IL EST PROPOSÉ par madame Andréanne Richard et **APPUYÉ** par monsieur Rodolphe Marshall Petralia et **RÉSOLU** à l'unanimité que le procès-verbal soit approuvé tel que déposé.

Suivi :

17.1 Projet auditorium : Les cousins de banc seront fabriqués par la compagnie Nortek en collaboration avec des 5 municipalités. Projet en cours.

4.- ÉLECTION : PRÉSIDENCE AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mme Isabelle Moreau propose Mme Andréanne Richard à titre de présidente du conseil d'établissement 2025-2026.

Mme Richard accepte le mandat pour l'année scolaire 2025-2026

5.- ÉLECTION : VICE-PRÉSIDENCE AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mme Andréanne Richard propose Mme Maude St-Pierre à titre de vice-présidente du conseil d'établissement 2025-2026.

Mme St-Pierre accepte le mandat pour l'année scolaire 2025-2026.

6.- ÉLECTION : SECRÉTAIRE AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

L'ensemble des membres du conseil d'établissement propose Mme Nathalie Moreau au poste de secrétaire.

Mme Moreau accepte le poste de secrétaire.

7.- ÉTABLISSEMENT DES CRITÈRES POUR LE CHOIX DES DEUX MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ.

Les membres proposent Mme Mélanie Leclerc-Desrosiers et Mme Karine Godbout qui étaient présentes l'an dernier. Mme Nathalie Moreau communiquera avec elles afin de voir leur intérêt.

8.- Calendrier des séances 2025-2026

M. Mathieu Pelletier propose des dates pour les prochaines rencontres. Elles seront rediscutées au besoin.

Lundi 10 novembre 2025 à 18 h 30

Lundi 8 décembre 2025 à 18 h 30

Lundi 20 avril 2026 à 18 h 30

Lundi 1^{er} juin 2026 à 18 h si repas offert sinon 18 h 30 (un retour sera fait selon les restrictions budgétaires)

9.- Adoption du budget de fonctionnement du CE 2025-2026

Budget utilisé 2024-2025 : 402.63 \$.

Vous pouvez faire la demande de remboursement de votre kilométrage et de gardiennage (avec pièce justificative). Vous devez utiliser le formulaire DRH-100 (peut être remis par Mme Nathalie Moreau).

Changement du taux à 0.64 \$ / km.

Le budget de fonctionnement du CE de 2024-2025 est reconduit à 2025-2026 (300 \$).

CE-2526-003

II EST PROPOSÉ par madame Mme Andréanne Richard et **RÉSOLU** à l'unanimité de reconduire le budget de 2024-2025 à 2025-2026 (300 \$).

10.- RÉVISION ET ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

CE-2526-004

Le document a été envoyé par courriel pour que les membres puissent en prendre connaissance avant la rencontre.

Le projet d'ordre du jour est acheminé avec l'avis de convocation. Les sujets à ajouter à l'ordre du jour doivent être présentés 5 jours ouvrables avant la réunion par courriel.

L'avis de convocation est acheminé aux membres au moins 5 jours précédant la réunion par courriel.

II EST PROPOSÉ par monsieur Denis Bois et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter les règles de régie interne.

11.- MESURES DÉCENTRALISÉES 2025-2026

Présentation des allocations 2025-2026.

- Allocation des enseignants : \$ / élève pour le service à l'élève (enseignant et intervenant). Cette mesure est officielle selon la clientèle au 30 septembre de l'année scolaire. Montant officiel à venir
- Allocation de base : fonction administrative, matériel pour les cours (usage unique) – 23 396 \$
- Allocation Entretien et réparation – 1 000 \$
- Allocation MAO : matériel, appareil et outillage – 4 401 \$

Présentation des mesures 2025-2026:

- Réussite des élèves en milieu défavorisé – 15011 (27 558 \$)
- Aide alimentaire – 15012 (4 877 \$)
- Agents en soutien au lien École - Famille – 15014 Volet 3 (918 \$)
- Programme de tutorat – 15021 Volet 1 (28 822 \$)
- Seuil minimal de services pour les écoles – 15025 (81 519 \$)
- Seuil minimal de services pour les écoles Bonification – 15025 (27 173 \$)
- Activités parascolaires – 15028 (74 021 \$)
- Technicien en loisirs – 15028 (73 904 \$)
- Interventions efficaces – 15031 (2 956 \$)
- Ressources éducatives numériques – 15082 (3 055 \$)
- Formation continue sur l'usage pédagogique des technologies – 15084 (590 \$)
- Soutenir le leadership pédagonomique – 15086 (1 200 \$)
- Acquisition de livres et de documentaires – 15103 (4 025 \$)
- Sorties culturelles – 15186 (14 178 \$)
- Formation en RCR au secondaire – 15200 (703 \$)
- École inspirante – 15231 (16 082 \$)
- Soutien à l'intégration des EHDAA – 15312 (3 743 \$)
- Libération des enseignants – 15320 (3 495 \$)
- Soutien à l'intégration en classe des EHDAA – 15371 (9 268 \$)
- Soutien à la composition de la classe Volet 1 à 3– 15372 (31 373 \$)
- Soutien à la composition de la classe Volet 8 – 15372 (39 093 \$)
- Acquisition manuel CCQ – 18012 (8 798 \$)
- MAO pour le soutien à la persévérance – 18014 (5 191 \$)

CE-2526-005

II EST PROPOSÉ par M. Denis Bois et appuyé par Mme Maude St-Pierre, il est **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter au budget les mesures 15011, 15012, 15014, 15021, 15025, 15028, 15031, 15082, 15084, 15086, 15103, 15186, 15200, 15231, 15312, 15320, 15371, 15372, 18012 ET 180144 ont été reçues et utilisées selon les modalités convenues.

12.- ACHAT CLASSE PERSÉVÉRANCE EN CONTINUE – FONDS 2

La classe de persévérance en continue a fait l'achat de matériel pour réparation de vélo d'une valeur de 5 000 \$ (inventaire de M. Pierre Daigle lors de sa fermeture). Il aimerait ouvrir un magasin de réparation.

CE-2526-006

II EST PROPOSÉ par Mme Isabelle Moreau et appuyé par Mme Andréanne Richard, il est **RÉSOLU** à l'unanimité d'accepter l'achat dans le fonds 2 (277-BENE).

13.- BULLETIN DU CA

Le document a été envoyé par courriel. Information du conseil d'administration.

14.- NATURE ET MOMENT DES ÉVALUATIONS, PREMIÈRE COMMUNICATION ET BULLETINS 2025-2026

Le document sera envoyé aux parents par courriel le 14 octobre prochain avec la Première communication pour chaque élève.

	%	Date de fin d'étape	Date de dépôt du bulletin sur le Portail	Rencontres de parents à l'école
Première communication	----	-----	9 octobre 2025	
Étape 1	20 %	7 novembre 2025	11 novembre 2025	Le jeudi 13 novembre 2025 18 h 30 à 21 h
Étape 2	20 %	13 février 2026	18 février 2026	Le mercredi 18 février 2026 18h30 à 21h
Étape 3	60 %	19 juin 2026	2 juillet 2026	----

Évaluation des autres compétences

Niveau	Étape 3
CPC	Savoir communiquer
FPT 1-2-3	Savoir communiquer
FMS	Organiser son travail
1re secondaire	Organiser son travail
2e secondaire	Organiser son travail
3e secondaire	Savoir communiquer
4e secondaire	Exercer son jugement critique
5e secondaire	Exercer son jugement critique

15.- PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

M. Pelletier présentement le bilan 2024-2025. Actes déclarés pour 2024-2025 : 14.

M. Pelletier présente le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026. Il sera envoyé par courriel aux parents. ANNEXE A.

CE-2526-007

II EST PROPOSÉ par monsieur Denis Bois et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adoption le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence qui a été présenté.

16.- CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE LA VIE ÉTUDIANTE 2025-2026 NÉCESSITANT UN CHANGEMENT D'HORAIRE

17.- ACTIVITÉS ÉDUCATIVES NÉCESSITANT UN CHANGEMENT (HORS-HORAIRE OU HORS-ÉCOLE)

Les activités, budget et changement à l'horaire ont été acceptés en bloc tel que suivant :

Budget :

Rentrée scolaire : 1150 \$

Semaine / journées thématiques sporadiques : 600 \$

Halloween : 1300 \$

Noël : 4 000 \$

Saint-Valentin : 200 \$

Partie de sucre : 100 \$

Semaine de la culture : 100 \$

Semaine de la culture : 100 \$

Changement à l'horaire:
Activités – hiver 2026 et été 2026
FillActive
Bal et reconnaissance
Gala méritas
Cross-country
Sorties mensuelles de la classe de persévérance en continue
Sculpture sur neige
Sorties culturelles : Musée des Beaux-Arts, des Plaines d'Abraham et Civilisation, Opéra de Québec, Pièce de théâtre Michelin, Projet Impact
Voyage étudiant Ottawa
Activités pour le contenu en orientation : CEGEP, Explo FP, Découverte santé et Zoom.

CE-2526-008

II EST PROPOSÉ par madame Isabelle Moreau et **RÉSOLU** à l'unanimité d'approuver le calendrier des activités des activités nécessitant un changement d'horaire.

18.- CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2025-2026

Présentation des campagnes de financement des différentes activités de l'école.

Voyage :

Ottawa : Vente Chocolat Lamontagne (4 500 \$) et vente de produits de chez Manu (8 000 \$)

Toronto : Fromage et Chocolat Lamontagne (5 000 \$)

Europe : Ventes de cônes de jujubes (6 000 \$), beignes Krispy Kreme (2 500 \$) et billets pour Secondaire en spectacle (1 200 \$) et Chocolat Lamontagne (800 \$).

Campagne pour tous les élèves de l'école : Chocolat Lamontagne (15 000 \$).

Album et bal des finissants : Chocolat Lamontagne et commanditaires des entreprises de la région (3 000 \$ à 6 000 \$).

CE-2526-009

II EST PROPOSÉ par madame Valérie Dupont et **RÉSOLU** à l'unanimité d'approuver les campagnes de financement pour l'année scolaire 2025-2026.

18.1 Date de distribution : 3 octobre 2025

18.2 Prix pour les élèves : M. Pelletier demande aux membres s'ils sont d'accord à remettre 4 prix de 50\$ chacun à faire tirer parmi les élèves ayant vendu 2 mallettes et plus et un certificat de 20\$ à la Coop Jaguars ayant vendu une mallette. Les tirages se feront au hasard.

CE-2526-010

II EST PROPOSÉ par monsieur Denis Bois et **RÉSOLU** à l'unanimité d'approuver la remise de 4 prix de 50\$ en argent et un certificat de 20\$ à la Coop Jaguars.

19.- PRIX POUR ÉLÈVES – CADEAU LIVRE

Afin de motiver les élèves et faire la promotion de la lecture, notre technicienne en document nous demandons si c'est possible de faire tirer deux bons-cadeaux (50\$) de La Pagaille parmi les lecteurs de cette période.

CE-2526-011

II EST PROPOSÉ par madame Valérie Dupont et **RÉSOLU** à l'unanimité d'approuver l'achat de 2 bons-cadeaux d'un montant de 50\$ chacun pris dans le fonds 2.

20.- RAPPORT DU GOUVERNEMENT ÉTUDIANT

Présentation d'Élodie Chouinard. Elle mentionne qu'il y a des représentants dans tous les niveaux sauf en 4^e secondaire. Les membres du gouvernement étudiant travaillent sur les journées thématiques.

21.- CORRESPONDANCE

Aucune

22.- DIVERS

22.2 Comité de parents : M. Pelletier demande s'il y a un intéressé à faire partie du comité de parents. Il n'y a pas d'intéressé. On soulève le fait que Mme Mélanie Leclerc-Desrosiers fera partie des membres du conseil d'établissement en tant que représentant de la communauté. Comme elle est parent d'un élève du secteur adulte, nous nous informerons à la Direction générale pour voir si elle pourrait y participer. Un suivi sera fait par courriel.

21.- DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Lundi 10 novembre 2025, 18 h 30.

23.- LEVÉE DE LA SÉANCE

CE-2526-012

II EST PROPOSÉ par monsieur Denis Bois et **RÉSOLU À** l'unanimité : **QUE** la séance soit levée à 20h15.

ANNEXE



Plan de lutte prévention de l'intimidation et de la violence

Nom de l'établissement: École secondaire de la Rencontre

Document à l'intention des parents

Quelques définitions

Définition conflit

Le conflit est un désaccord ou une mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les conflits sont nécessaires pour apprendre, ils font partie de la vie. Ils peuvent se régler soit par la négociation, soit par la médiation. L'intimidation n'est pas un conflit, c'est une agression.

Définition violence

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Définition intimidation

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Définition actes de violence à caractère sexuel

«Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique.»

À notre école

L'école secondaire de la Rencontre est une école ouverte où la communication positive entre élèves, membres du personnel et direction est soutenue par la qualité des relations sociales qui s'y développent. Dans son projet éducatif, l'école met de l'avant des valeurs de respect, de fierté et de bien-être. C'est par la recherche continue de liens significatifs et par la qualité des relations entre les élèves et les membres du personnel que ce lieu d'éducation constitue un milieu de vie sécuritaire où il fait bon vivre et dans lequel les élèves peuvent développer au maximum leurs compétences. Même si le climat général est très bon, il arrive que des relations s'enveniment et deviennent conflictuelles. D'autres, plus rarement, s'enveniment davantage et dégénèrent en actes de violence et d'intimidation. Le présent plan de lutte vise à ce que de moins en moins de situations conflictuelles se rendent à la violence ou à l'intimidation. Ce plan de lutte vise aussi à protéger les élèves des actes de violence à caractère sexuel et oriente les intervenants vers les interventions éducatives à réaliser.

Portrait de la situation

Résultats COMPASS 24-25 :
91 % des élèves se sentent en sécurité
84 % ont des relations positives
85 % se sentent heureux de fréquenter l'école.
Baisse de 40 % de déclaration des actes de violence et d'intimidation par rapport à 23-24.

En ce début d'année 25-26, les situations conflictuelles sont en hausse. Le climat est plus survolté dans le hall des élèves de 1er cycle qu'à l'habitude (bruits, bousculades, contacts physiques, déchets).

Priorités/objectifs/moyens

1. Poursuite de la promotion des outils de dénonciation, à l'intérieur et à l'extérieur des murs de l'école, en favorisant la confiance des élèves dans la dénonciation.
2. Établir un plan d'action visant à réduire au maximum les comportements dérangeants présents dans le hall des élèves du premier cycle :
 - a. Housse et optimisation de la surveillance
 - b. Visite de la direction en classe pour rappeler les comportements attendus.
 - c. Assignation des temps libres aux élèves
 - b. Réflexion sur l'aménagement et l'animation des lieux.
3. Poursuivre l'utilisation systématique d'EVIO et analyse des informations contenues dans la plateforme.

À notre école

L'école secondaire de la Rencontre est une école ouverte où la communication positive entre élèves, membres du personnel et direction est soutenue par la qualité des relations sociales qui s'y développent. Dans son projet éducatif, l'école met de l'avant des valeurs de respect, de fierté et de bien-être. C'est par la recherche continue de liens significatifs et par la qualité des relations entre les élèves et les membres du personnel que ce lieu d'éducation constitue un milieu de vie sécuritaire où il fait bon vivre et dans lequel les élèves peuvent développer au maximum leurs compétences. Même si le climat général est très bon, il arrive que des relations s'enveniment et deviennent conflictuelles. D'autres, plus rarement, s'enveniment davantage et dégénèrent en actes de violence et d'intimidation. Le présent plan de lutte vise à ce que de moins en moins de situations conflictuelles se rendent à la violence ou à l'intimidation. Ce plan de lutte vise aussi à protéger les élèves des actes de violence à caractère sexuel et oriente les intervenants vers les interventions éducatives à réaliser.

Portrait de la situation

Résultats COMPASS 24-25 :
91 % des élèves se sentent en sécurité
84 % ont des relations positives
85 % se sentent heureux de fréquenter l'école.
Baisse de 40 % de déclaration des actes de violence et d'intimidation par rapport à 23-24.

En ce début d'année 25-26, les situations conflictuelles sont en hausse. Le climat est plus survolté dans le hall des élèves de 1er cycle qu'à l'habitude (bruits, bousculades, contacts physiques, déchets).

Priorités/objectifs/moyens

1. Poursuite de la promotion des outils de dénonciation, à l'intérieur et à l'extérieur des murs de l'école, en favorisant la confiance des élèves dans la dénonciation.
2. Établir un plan d'action visant à réduire au maximum les comportements dérangeants présents dans le hall des élèves du premier cycle :
 - a. Housse et optimisation de la surveillance
 - b. Visite de la direction en classe pour rappeler les comportements attendus.
 - c. Assignation des temps libres aux élèves
 - b. Réflexion sur l'aménagement et l'animation des lieux.
3. Poursuivre l'utilisation systématique d'EVIO et analyse des informations contenues dans la plateforme.

À notre école

L'école secondaire de la Rencontre est une école ouverte où la communication positive entre élèves, membres du personnel et direction est soutenue par la qualité des relations sociales qui s'y développent. Dans son projet éducatif, l'école met de l'avant des valeurs de respect, de fierté et de bien-être. C'est par la recherche continue de liens significatifs et par la qualité des relations entre les élèves et les membres du personnel que ce lieu d'éducation constitue un milieu de vie sécuritaire où il fait bon vivre et dans lequel les élèves peuvent développer au maximum leurs compétences. Même si le climat général est très bon, il arrive que des relations s'enveniment et deviennent conflictuelles. D'autres, plus rarement, s'enveniment davantage et dégénèrent en actes de violence et d'intimidation. Le présent plan de lutte vise à ce que de moins en moins de situations conflictuelles se rendent à la violence ou à l'intimidation. Ce plan de lutte vise aussi à protéger les élèves des actes de violence à caractère sexuel et oriente les intervenants vers les interventions éducatives à réaliser.

Portrait de la situation

Résultats COMPASS 24-25 :
91 % des élèves se sentent en sécurité
84 % ont des relations positives
85 % se sentent heureux de fréquenter l'école.
Baisse de 40 % de déclaration des actes de violence et d'intimidation par rapport à 23-24.

En ce début d'année 25-26, les situations conflictuelles sont en hausse. Le climat est plus survolté dans le hall des élèves de 1er cycle qu'à l'habitude (bruits, bousculades, contacts physiques, déchets).

Priorités/objectifs/moyens

1. Poursuite de la promotion des outils de dénonciation, à l'intérieur et à l'extérieur des murs de l'école, en favorisant la confiance des élèves dans la dénonciation.
2. Établir un plan d'action visant à réduire au maximum les comportements dérangeants présents dans le hall des élèves du premier cycle :
 - a. Housse et optimisation de la surveillance
 - b. Visite de la direction en classe pour rappeler les comportements attendus.
 - c. Assignation des temps libres aux élèves
 - b. Réflexion sur l'aménagement et l'animation des lieux.
3. Poursuivre l'utilisation systématique d'EVIO et analyse des informations contenues dans la plateforme.